

## TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET LOCATIONS

VENTE				
APPARTEMENTS, MAISONS ET TERRAINS À BÂTIR				
PRIX DE VENTE				Honoraires TTC <sup>(1)</sup>
De	Forfait minimum (0€)	à	50 000 €	4 000 €
De	50 001 €	à	100 000 €	7%
De	100 001 €	à	150 000 €	6,5%
De	150 001 €	à	200 000 €	6%
De	200 001 €	à	300 000 €	5,5%
De	300 001 €	à	500 000 €	5%
De	500 001 €	à	700 000 €	4,5%
Montant supérieur à		700 000 €	Sur devis	
Biens atypiques ou vente aux enchères en ligne				Sur devis
CAVE, PARKING, BOX OU GARAGE				
Forfait de 2 000 € TTC <sup>(1)</sup>				

LOCATIONS		
BIENS D'HABITATIONS		
PRESTATIONS		Honoraires TTC <sup>(1)(2)</sup>
Constitution et analyse juridique et financière du dossier, transmission des informations, visites, rédaction et présentation du contrat de location (bail)		8 € / m <sup>2</sup>
<i>Montant à la charge de chaque partie (bailleur et locataire(s))</i>		
État des lieux d'entrée		3 € / m <sup>2</sup>
<i>Montant à la charge de chaque partie (bailleur et locataire(s))</i>		
Honoraires d'entremise		120 €
<i>Uniquement pour la location meublée, à la charge du bailleur</i>		

COMMERCES		
BOUTIQUES, BUREAUX, COMMERCES, ENTREPÔTS		
PRESTATIONS		Honoraires TTC <sup>(1)(2)</sup>
<b>VENTE</b>		
<i>Murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux</i>		10%
<b>LOCATION</b>		
Constitution et analyse juridique et financière du dossier, transmission des informations, visites, rédaction et présentation du contrat de location (bail)		10%
<i>Pourcentage du loyer annuel hors charges</i>		

**Avis de valeur détaillé avant mise en vente OU expertise immobilière :** Sur devis, nous consulter.

**Honoraires de vente à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon accord convenu à la signature du mandat.**

**Barème en vigueur à compter du 22 décembre 2025.** Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

(1) En fonction du taux de TVA applicable en vigueur (actuellement de 20%)

(2) Les honoraires de location imputables aux locataires sont plafonnés par la loi ALUR.

(3) Hors offre promotionnelle éventuelle. Rapprochez-vous de notre agence pour plus d'informations.

## GESTION

MISSIONS GÉNÉRALES	
BIENS D'HABITATIONS <sup>(3)</sup>	
MISSIONS	Honoraires mensuels HT/TTC <sup>(1)(3)</sup>
<input checked="" type="checkbox"/> Recueil des pièces et étude juridique du dossier	<b>Bien loué « vide »</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Conseils relatifs à la réglementation en vigueur	5% H.T du loyer annuel charges comprises
<input checked="" type="checkbox"/> Rédaction et mise en place du mandat de gérance	6% TTC du loyer annuel charges comprises
<input checked="" type="checkbox"/> Appels et encaissements de loyers, délivrance des quittances	
<input checked="" type="checkbox"/> Versement des loyers au bailleur	
<input checked="" type="checkbox"/> Paiement des charges de copropriété au syndic	
<input checked="" type="checkbox"/> Édition annuelle d'un rapport de gestion	
<input checked="" type="checkbox"/> Édition mensuelle d'un rapport d'état des comptes par courriel	
<input checked="" type="checkbox"/> Fourniture des éléments pour votre déclaration d'impôts fonciers	
<input checked="" type="checkbox"/> Envoi d'un arrêt annuel des comptes au locataire après apurement	
<input checked="" type="checkbox"/> Actualisation annuelle du loyer selon indice (IRL) et réglementation en vigueur	7,2% TTC du loyer annuel charges comprises

GESTION DES TRAVAUX	
MISSIONS	Honoraires HT
<input checked="" type="checkbox"/> Traitement des demandes (locataire(s) ou bailleur)	4% du montant total TTC des travaux
<input checked="" type="checkbox"/> Déplacement sur site (présence pour devis, analyse des besoins, recherche de prestataires)	
<input checked="" type="checkbox"/> Collecte de devis et transmission pour accord du bailleur	
<input checked="" type="checkbox"/> Envoi de la lettre de mission (devis) et calendrier d'intervention	
<input checked="" type="checkbox"/> Déplacement sur site pour vérification de bonne fin	
<input checked="" type="checkbox"/> Réception du chantier (avec dossier photos avant/après)	
<input checked="" type="checkbox"/> Transmission de compte-rendu au bailleur	
<input checked="" type="checkbox"/> Paiement des travaux	

AUTRES PRESTATIONS		
PRESTATIONS	Honoraires HT	Honoraires TTC <sup>(1)</sup>
Représentation à une assemblée générale	50 € / heure d'AG	60 € / heure d'AG
Relances d'impayés, mise en demeure ou tout autre lettre avec A/R <i>(à la charge de la partie concernée : bailleur ou locataire)</i>	16,67 €	20 €
Vacation horaire (recouvrements, contentieux, sinistres, ...)	50 € / heure	60 € / heure
Frais pour chèque impayé, prélèvement SEPA rejeté <i>(à la charge du locataire)</i>	25 €	30 €
Biens commerciaux	10% HT du loyer annuel TTC hors charges	